

Contribution ostéo-archéologique à la connaissance des astragales de l'Antre corycien

François Poplin

Poplin François, . Contribution ostéo-archéologique à la connaissance des astragales de l'Antre corycien. In: Bulletin de correspondance hellénique. Supplément. Supplément 9, 1984. pp. 381-393.

[Voir l'article en ligne](#)

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

**Contribution ostéo-archéologique
à la connaissance des astragales de l'Antre corycien**

par FRANÇOIS POPLIN

Dans ces quelques pages, il ne s'agit pas que de manier d'Anatomie et l'ostéométrie avec plus ou moins de virtuosité. Il s'agit de tenir un langage non seulement intelligent dans ce domaine, mais intelligible aux autres lecteurs. Il serait commode de s'en tenir à l'Ostéologie, de s'en tirer avec quelques séries de mesures assorties de commentaires techniques. Ce serait éluder l'objet vrai : ces osselets étant à la fois des vestiges biologiques et des témoins culturels, il est capital de développer sur eux un discours prenant en compte les deux aspects et qui, partant de l'animal, aille au devant des préoccupations de ceux qui ont en tête la Civilisation.

Même si l'Histoire événementielle et l'Histoire de l'Art n'y trouvent pas leur pâture, vingt mille astragales et plus déposés dans une grotte constituent un fait ethnographique remarquable, dont l'importance aurait tendance à échapper en raison de sa constitution subtile, qui allie de manière aiguë la pénétrance à la discrétion.

Discrétion d'abord. Quoi de plus caché, de plus résiduel qu'un petit os de mouton ? Dans le comportement humain pris dans son ensemble, où l'alimentation et les pratiques de table vont être la porte d'entrée, cet élément paraît voué à peu de chose. Il n'a rien pour attirer l'attention. Et à cette première instance s'ajoute cette seconde : nous qui recherchons les traces du passé, et qui sommes sensibles d'abord à ses pointements les plus éminents, nous n'aurions pas idée qu'un tel vestige veuille nous parler avec autant d'envie qu'une colonne de temple. Il faut bien reconnaître que nous avons tendance à occulter ce genre de restes.

Venons-en à la pénétrance. Il vient d'être dit que les ossements n'ont pas grand chose de charmant, et qu'à travers les utilisations que l'homme fait des organismes animaux, ils n'ont pas de belle destinée à attendre, mais dans le troupeau plus ou moins sordide de ces éléments, reliefs alimentaires le plus souvent, l'astragale fait un peu figure d'exception. Il se trouve qu'au cours des opérations de découpe bouchère, on tombe dessus de manière privilégiée¹ et que la rencontre s'en fait par une partie curieuse à voir, la trochlée² proximale qui, avec ses deux lèvres séparées par une

(1) Il est proche du tendon d'Achille, soit dit en passant pour indiquer que les Anciens avaient attaché leur attention à la région tarsienne.

(2) L'étymologie est limpide au latiniste comme à l'helléniste (trochlea, τροχάλος).

gorge profonde, dessine une portion de poulie très suggestive, parlant à l'esprit en figure de mécanique. Sous le couteau du pourvoyeur de viande comme sous celui celui du sacrificateur, l'astragale se révèle comme une chose peu banale. Mais cette manifestation reste discrète. Elle ne fait de cet os ni une perle, ni une canine de lion, ni une ramure de grand cerf, ni aucune de ces productions animales à quoi s'attachent noblesse et beauté. Sa prédisposition naturelle à fixer l'attention est modérée. Sa composante intrinsèque à la pénétrance culturelle est faible.

Pour qu'on l'ait extirpé en si grand nombre, à l'Antre corycien, pour qu'on l'ait particularisé à ce point, il fallait que l'intérêt se fût porté sur lui de manière hautement élective. Cela donne la mesure d'un fait ethnographique d'une grande pénétrance, c'est-à-dire de quelque chose à quoi l'on tenait beaucoup. Et la notion de pénétrance va plus loin. Elle ne se limite pas à cette saisie de phénomène dans son intensité ; derrière cette expressivité, il y a tout un jeu de références, de liens qui plongent dans divers domaines auxquels l'homme rattache son être.

Déjà, l'astragale est impliqué dans les pratiques alimentaires, comme vu plus haut, c'est-à-dire dans un domaine technique et subsistantiel qui n'est certes pas de la plus haute volée de l'esprit, mais qui touche à des régions profondes du comportement, tant individuel que social. Il renvoie, bien entendu, au monde animal³, fournissant un point d'ancrage dans la biosphère. Il renvoie au mouvement (« les animaux courent »), dont il est un élément clé. Il renvoie au jeu, à des linéaments de mathématiques (arithmétique par le groupement et par sa connexion avec le dé, géométrie par la symétrie bilatérale), en quoi il aide à se situer dans l'ordre du nombre et de l'espace. Les textes nous apprennent qu'il avait aussi quelque chose à voir avec le sort, la divination, les divinités. Il nous fait même la grâce de se relier à l'écriture, puisque certains exemplaires de l'Antre corycien portent des lettres gravées. Bref, l'astragale est pris dans tout un réseau de valeurs qui s'insèrent en bien des endroits de ce qui constitue l'homme. Ces diverses implications sont autant de raisons potentielles de sa pénétrance culturelle ; mais leur multiplicité protéiforme n'est pas pour simplifier la question de sa fonction précise.

Dans l'étude d'un objet d'os ou d'ivoire d'usage non évident, il est bon de rassembler le plus de données possible, y compris l'appartenance zoologique, l'origine dans l'organisme, etc.⁴. C'est le souci d'un éclairage naturaliste qui a conduit M. Amandry à susciter la présente contribution. Il convient d'indiquer la nature de la mission qui m'a été confiée, ainsi que les conditions dans lesquelles elle s'est déroulée.

Les fouilles étaient closes depuis longtemps quand il est venu me voir. Il avait déjà bien avancé son étude sur les astragales, et désirait surtout savoir à quelles bêtes il avait affaire. Bien vite, il a pu constater que l'expérience des ossements enfouis me mettait en mesure d'apporter d'autres renseignements, comme l'estimation de l'état plus ou moins fossile des pièces, ou comme la distinction d'une coloration anthropique ou taphonomique (par l'homme ou due à l'enfouissement). Il a vu que les objets m'intéressaient non seulement pour leur témoignage faunistique, mais aussi comme pièces archéologiques, au titre de la curiosité. Comment rester insensible à cette collection exceptionnelle ? Mais d'autre part, j'avais peu de temps à consacrer

(3) L'astragale peut symboliser l'animal dont il provient ; il peut prendre une valeur de trophée.

(4) Voir POPLIN (1973, 1974, 1977, 1983).

à cela. Il a été résolu d'aller une semaine à Delphes, où le matériel est conservé, et d'examiner le plus large échantillon possible, en tâchant de concilier au mieux la qualité des observations et la quantité. Il n'est pas superflu d'indiquer que l'examen convenable d'un astragale demande au moins vingt secondes, qu'il n'y a que soixante minutes dans l'heure, et qu'au bout de plusieurs centaines de pièces, la lassitude combat l'efficacité⁵. D'autre part, il fallait visiter la grotte pour me rendre compte du milieu où ont été faites les découvertes. Enfin, ç'eût été une injure à Delphes que de ne pas consacrer quelques tours d'horloge à ses splendeurs⁶.

Il a été possible de prendre une connaissance raisonnablement bonne de 10 000 pièces, soit près de la moitié du matériel. Cet échantillon englobe les astragales élaborés et les plus gros (de bœuf, de cerf, de daim pour partie), qui avaient été mis à part. En principe, les sacs restants ne devraient contenir que des astragales non ou peu modifiés, de mouton et de chèvre pour l'essentiel.

ESPÈCES EN PRÉSENCE

Le mouton et la chèvre l'emportent largement, avec une probable prédominance du premier. Le bœuf aussi a été utilisé, dans une faible mesure, et le porc à titre exceptionnel. La liste ne s'arrête pas aux bêtes domestiques ; le cerf, le daim, le chevreuil jouent un rôle numériquement effacé, mais que leur nature d'animaux de chasse rehausse. Enfin, il faudra dire un mot du bouquetin et du chamois, qui posent problème.

Le cerf.

Il est utile de commencer par lui, parce qu'il permet d'exposer la problématique des déterminations. Quand on lit BOESSNECK (1973), qui a étudié un matériel comparable du Cabirion de Thèbes, tout paraît simple : déjà la taille seule assure la distinction, puisque les astragales de cerf sont nettement plus petits que ceux de bœuf et plus grands que ceux de daim (fig. 1). Toutefois, comme le souligne l'auteur, il est difficile, pour quelques pièces, de trancher entre grands daims mâles et biches petites.

(5) En réalité, l'examen poussé d'une pièce osseuse, même simple, demande le temps de la réflexion, et la nuit qui porte conseil. Il arrive de ne résoudre certains problèmes qu'après des semaines de cogitations, actives ou dormantes (voir par exemple POPLIN 1983). Mais sur une série vaste et répétitive comme celle-ci, on peut accepter de faire défiler les pièces et de saisir les caractères au vol, comme avec une bande cinématographique. Des tendances s'ébauchent, se précisent dans la dynamique. Cette procédure a été mise en œuvre en alternance avec des examens approfondis ponctuels, systématiques au début puis réservés aux cas particuliers. Comme il fallait aller de l'avant, qu'il n'était pas question de revenir sinon exceptionnellement à des astragales déjà vus, et comme, d'autre part, il est difficile de surveiller tous les caractères à la fois (de même que, lorsqu'on relit des épreuves typographiques, il est ardu de corriger en même temps toutes les catégories de fautes), il a été choisi, dans cette revue de milliers de pièces, de porter l'attention tantôt sur une chose, tantôt sur une autre. Cela concerne surtout les caractères extrinsèques (brûlures, incisions, colorations, etc.). Les caractères intrinsèques (anatomico-zoologiques), eux, ont été surveillés en permanence.

(6) Il m'est très agréable de remercier ici M. Amandry qui a été un guide inlassable et, mieux, un initiateur, et ma femme dont l'aide efficace a permis d'épargner de précieuses heures pour ces escapades.

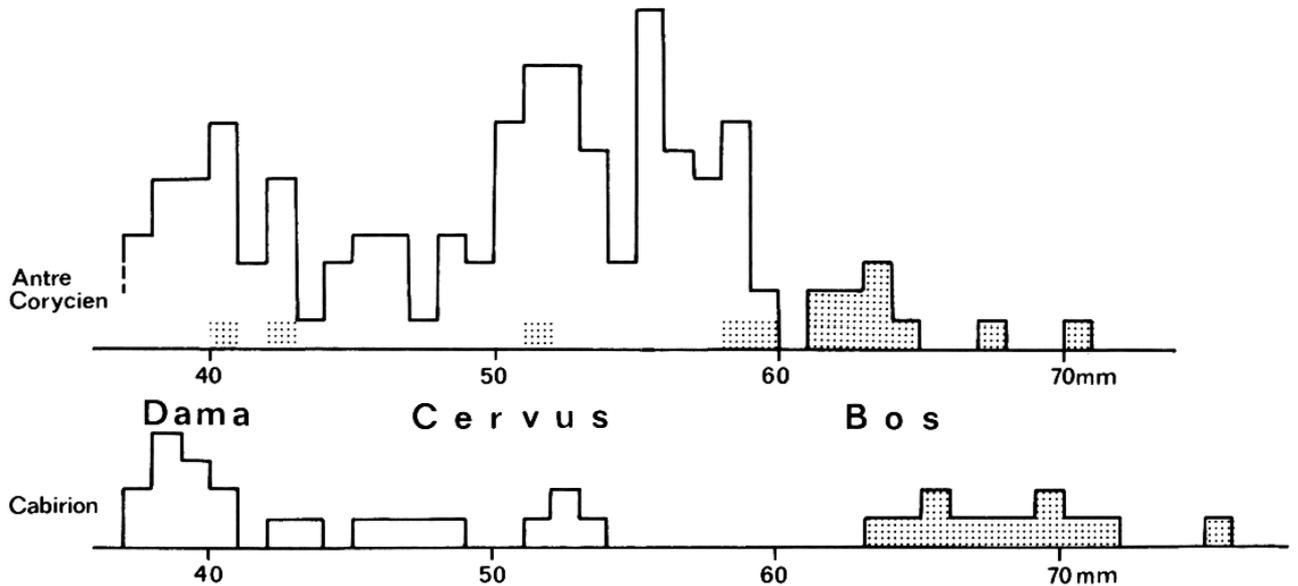


Fig. 1. — Répartition des gros astragales de l'Antre corycien et du Cabirion de Thèbes suivant leur longueur (latérale). La superposition des histogrammes facilite la comparaison. L'inachèvement de celui de l'Antre, à gauche, signifie qu'il y aurait d'autres pièces à intégrer, faisant un peu moins de 40 mm, pour que la figure soit complète. Les astragales de bovins sont portés en pointillé ; les deux plus à gauche appartiennent à de très jeunes veaux.

A l'Antre corycien, l'affaire est moins aisée. Les quelques 140 astragales trop gros pour le mouton et la chèvre font une série plus continue ; en particulier, l'écart entre cerfs et bovins n'existe plus. Heureusement, il y a entre eux des différences morphologiques de rang familial qui permettent de faire le tri⁷. La fusion des histogrammes est due d'une part à ce que les bovins sont de format modeste et représentés non seulement par des adultes, mais aussi par trois jeunes, d'autre part à ce que les cerfs atteignent des tailles plus fortes qu'au Cabirion. Ces cerfs semblent provenir de deux populations, l'une de format modeste comme au Cabirion (les astragales mâles se situant vers 50-55 mm sur la fig. 1, ceux des biches vers 45-50 mm), l'autre plus grande (astragales mâles vers 55-60 mm, femelles vers 50-55 mm) en même temps que plus abondamment représentée dans le matériel.

Les travaux de l'école de Boessneck (BOESSNECK (1962), JORDAN (1975), PIETSCHMAN (1977), AMBERGER (1979)) ont montré que la taille du cerf a diminué depuis le Néolithique en Grèce, passant (je simplifie) de la taille des gros animaux de l'Antre à celle des petits. Or nos gros astragales sont d'aspect relativement fossilisé. On peut donc se demander si l'on n'est pas devant un mélange de pièces historiques et plus anciennes. Mais une autre éventualité est à considérer avec attention. Elle tient à la situation élevée de la grotte. Alors que les gisements étudiés par les auteurs

(7) Parfois même sur des astragales très modifiés, comme ceux qui ont été réduits à des plaques. En revanche, entre cerf et daim, qui appartiennent à la même famille zoologique des cervidés, la distance morphologique est faible ; aussi le doute pour les pièces se situant vers 42 mm de longueur est-il irréductible en l'absence du reste du squelette, qui permettrait de préciser le domaine de variation de taille des deux espèces.

qui viennent d'être cités se trouvent en plaine, l'Antre corycien appartient à un plateau au climat rude l'hiver mais verdoyant à l'époque de la végétation, et où pelouses calcaires alternent avec de petits massifs forestiers. Ce paysage a pu conserver jusque dans l'Antiquité les cerfs majestueux de l'époque antéhistorique⁸. Il n'est pas impossible qu'il y ait eu coexistence de lignées de bas-pays, littorales, en un mot « méditerranéisées », trouvant leur pleine expression dans les petits cerfs du Péloponnèse, et de formes plus florissantes, sur les hauts, se rattachant aux grands cerfs des Carpathes (maral). Peut-être Aristote ou quelqu'autre Ancien en parle-t-il? En tout cas, quelques centaines de restes osseux dans quelques bonnes stratigraphies régleraient la question.

Le daim.

Il m'en est passé peut-être une soixantaine d'astragales entre les mains⁹. Plus petits que ceux de cerf, ils auront moins été mis de côté dans les tris antérieurs ; il doit en rester dans les sacs que je n'ai pas vus. On peut donner à titre indicatif le chiffre d'une centaine en tout, ce qui les met à peu près à égalité avec ceux de cerf.

Le chevreuil.

C'est lui qui fournit les plus petits astragales (environ 25 mm de longueur). On en trouve quelques-uns par sac de plusieurs centaines. Par conséquent, leur nombre doit se situer vers deux cents. Mais il ne faut pas oublier qu'étant les plus menus, ils auront été les plus desservis par la découverte différentielle.

Le bœuf.

Quittons la famille des cervidés pour celle des bovidés. Elle ne comporte pas seulement le bœuf et les animaux qui lui ressemblent, comme le bison ou les buffles¹⁰ — cet ensemble-là constitue la sous-famille des bovinés —, mais aussi les ovins, caprins, antilopes et autres gazelles, en bref tout ce qui rumine et porte des cornes creuses et pérennes.

Le bœuf, donc, n'est pas représenté grassement. Une douzaine de pièces adultes (dont deux, symétriques, proviennent du même sujet) constituent le plus gros du troupeau. Il s'y ajoute un astragale d'adolescent, mi-veau, mi-taurillon, génisse ou bouvillon, et deux autres venant de très jeunes sujets, probablement des mort-nés (la denrée n'en est pas rare dans un élevage, et on voit mal pourquoi on aurait tué des animaux dans leurs premiers jours). En dernière analyse, même en englobant les grandes pièces dont la détermination est rendue délicate par un façonnage poussé,

(8) Cette conception est soutenue, contre celle du mélange, par le fait que certains astragales travaillés sont de grande taille ; l'un des deux dorés, par exemple, est long de 57,7 mm. De tels animaux dépassaient de beaucoup nos cerfs de France actuels. Ils pouvaient peser jusqu'au double.

(9) Sur la fig. 1 n'apparaissent que les plus gros, ceux de moins de 40 mm n'ayant pas été considérés dans la distinction d'avec le cerf ; d'où l'inachèvement de l'histogramme, à gauche.

(10) Le buffle d'eau, asiatique, ayant été signalé en Grèce ancienne, on ne saurait écarter l'hypothèse qu'il soit présent dans le matériel ; mais il faudrait de la malice pour la présenter comme une certitude.

on ne peut pas même tabler sur une vingtaine d'astragales bovins ; c'est-à-dire qu'il n'y en a pas un pour mille. Je reviendrai là-dessus plus loin.

Le mouton et la chèvre.

Ils constituent le fond de la collection, on peut dire l'immense majorité, plus de 95 %. La proportion des deux semble en faveur du premier, dans une mesure bien difficile à dire pour les trois raisons qui suivent. Ces espèces sont proches ; on ne peut séparer qu'une partie de leurs astragales (sur pièces anatomiques en bon état), ceux surtout des sujets adultes dont les caractères sont bien « sortis », selon l'expression technique consacrée. A cela s'ajoute que nombre des astragales de l'Antre corycien sont aplanis, usés, etc., en un mot défigurés. Enfin, beaucoup viennent de sujets jeunes, voire très jeunes.

Les dimensions sont conformes à celles que donne BOESSNECK au Cabirion¹¹. La longueur latérale varie de 25 à 35 mm.

La question du bouquetin.

Un petit nombre de ces os, notamment un brut (long de 41 mm) dans le premier sac que j'ai ouvert, approchent en taille ceux de daim, mais avec une morphologie caprine. Cela fait penser à un bouquetin ou à un égagre de grande taille. A l'heure actuelle, il n'y a plus de caprin sauvage en Grèce¹², mais il y en avait voici quelques millénaires encore. Quand mes amis R. Jullien et M. Tranier (voir bibliographie) étaient venus me consulter pour leurs ossements de Kitsos et du Néolithique de l'Antre corycien, j'avais attiré leur attention sur quelques restes d'un animal de cet acabit. S'agit-il de bouquetin comme dans les Alpes ou d'égagre comme au Proche-Orient¹³? Il manque une bonne pièce cranienne portant les chevilles osseuses pour répondre, mais on peut parier pour le premier, en raison de la position en deçà du Bosphore¹⁴. L'avenir, souhaitons-le, en décidera.

Les quelques astragales en question ne peuvent-ils venir de niveaux antérieurs à l'Antiquité? Sans repousser cette hypothèse, il faut bien reconnaître que le bouquetin a pu se maintenir assez tard en Grèce, tout au moins localement, sur des massifs comme le Parnasse et dans des paysages comme les hautes pentes rocheuses de Delphes.

(11) J'ai pris cinq cents mesures sur des astragales (matures) de mouton et de chèvre, et près d'autant sur ceux des autres espèces. C'est dire si l'ostéométrie n'a pas été dédaignée. Mais je ne veux infliger ces chiffres ni à l'éditeur ni au lecteur ; je les tiens à la disposition des collègues intéressés. J'ai tenté d'utiliser des combinaisons des mesures classiques dans l'optique de la discrimination des espèces. Les résultats ont été décevants. On ne saisit bien que la taille. Par conséquent, on peut douter de l'intérêt de multiplier les mensurations sur cet os. Un regard à la littérature n'apporte pas grand chose qui plaide le contraire.

(12) Pas plus continentale qu'insulaire, car la prétendue chèvre sauvage de Crète et autres îles n'est qu'un sous-produit de lointaines introductions de bétail, tout comme le mouflon de Chypre et celui de Corse et Sardaigne (POPLIN 1979).

(13) Il règne une confusion terrible sur l'identification du bouquetin et de l'égagre, aussi bien dans les écrits naturalistes anciens, comme dans Buffon, que dans les commentaires même les plus modernes d'Art animalier.

(14) AMBERGER (1979) signale une grosse phalange en Thessalie, pour laquelle il opte en faveur de l'égagre en invoquant une importation de peau (contenant les os des extrémités). C'est beaucoup de supposition.

Il n'est pas impossible que les spectateurs assis au théâtre, en levant la tête, en voyaient évoluer au haut de la falaise où venaient battre les accents des tragédies.

Le problème du chamois.

Il se pose en termes différents. Contrairement au bouquetin, le chamois existe de nos jours sur bon nombre de massifs grecs, dont certains non loin de Delphes ; mais, comme souligne COUTURIER (1938), il paraît absent du pays à l'état fossile, et on ne sait quand il y est arrivé. Autre circonstance fâcheuse : les os de ses membres sont très difficiles à distinguer de ceux du mouton¹⁵. Je ne puis jurer qu'il ne m'est pas passé plusieurs douzaines de son astragale entre les mains. En revanche, les dents, les fragments craniens sont caractéristiques et seraient à garder dans les fouilles à venir.

La question reste donc ouverte, mais méritait d'être posée. Comme pour le bouquetin, il s'agissait surtout d'attirer l'attention pour le futur.

Le porc.

Il a livré quatre astragales¹⁶ dont un travaillé (façonné en plaque) qui démontre leur cohésion avec le reste du matériel. Cette indication est précieuse, car devant un si faible nombre, on aurait pu croire à une introduction accidentelle. Cette rareté met en valeur le choix résolu d'astragales répondant strictement à la forme que cet os a chez les ruminants ; celui des suidés est ressemblant, sans être pareil.

Les espèces absentes.

On pense trop peu à elles. Dans l'esprit de ce qui vient d'être esquissé à propos du porc, il n'est pas négligeable qu'il n'y ait pas d'astragale par exemple de chien, de cheval, de loup, ni d'homme à la limite¹⁷.

(15) C'est un piège où même des paléontologistes renommés sont tombés (voir POPLIN (1979)).

(16) De petite taille, ce qui fait penser au porc plutôt qu'au sanglier.

(17) L'absence visée ici n'est pas la simple non-présence par exemple de la girafe en Scandinavie, mais le manque, le témoignage négatif. Il est connu par le contexte général de l'époque et du pays que le cheval comme le porc étaient présents. Les habitants de Delphes avaient-ils souvent occasion de s'en procurer des astragales ? La meilleure indication là-dessus serait donnée par les ossements rencontrés dans les fouilles, s'il en existait une étude tant soit peu documentée. Dans le matériel du Cabirion, les restes d'équidés sont très rares ; ceux de porcins sont beaucoup moins abondants que ceux d'ovins et caprins, mais soutiennent la comparaison avec ceux de cerf, de daim et de chevreuil. Par conséquent, on est fondé à penser que la rareté des astragales de porc à l'Antre corycien est à l'image non de l'approvisionnement, mais du peu de cas qu'on faisait d'eux. Il serait simple de s'en assurer dans les déblais des anciennes fouilles en constituant une collection de quelques milliers d'ossements, ce qui ne devrait pas être une trop grande entreprise.

Une telle opération serait peut-être l'occasion de constater un autre témoignage négatif, particulièrement intéressant : celui des astragales. Ce sont peut-être les mêmes qui ont été trouvés dans l'Antre et qui manqueraient « aux os de Delphes ». Là-dessus aussi les déblais pourraient encore parler, par les voies conjuguées du tamisage et de l'ostéologie quantitative. Y trouverait-on 50-60 astragales de mouton, chèvre, cerf, etc., pour 50-60 calcanéums, la réponse serait : non ; en trouverait-on 0-10 pour 50-60 calcanéums, elle serait : oui — et ce d'autant plus que les suidés dans le même temps livreront les deux os en égale quantité.

LA NOTION D'ASTRAGALE ET LES ÉLÉMENTS DU CHOIX

Après les lignes qui précèdent, et qui ont introduit à dessein des astragales aussi incongrus que celui du cheval, il est plus que temps de préciser l'acception d'un mot qui n'a peut-être pas le même contenu pour le naturaliste et pour l'archéologue. En Anatomie comparée, l'astragale est l'os du tarse sur quoi repose le tibia, contre lequel s'applique le calcanéum et s'appuyant lui-même sur d'autres tarsiens. Cette définition structurale laisse au second plan la forme, qui varie de manière considérable d'un groupe à l'autre. Entre astragale de chien, de mouton, de porc, il tombe des différences auxquelles un gamin qui joue aux osselets ne se laissera pas prendre. Il en allait de même pour les Anciens. Leur notion d'astragale se restreignait à la morphologie « moutonnaire », commune aux ruminants porteurs de cornes (bovidés) ou de bois (cervidés). C'est du moins ce qui s'exprime dans le matériel de l'Antre corcyen.

La limite est donnée par l'astragale de porc¹⁸. A la rigueur, il peut donner un osselet de fortune. Par son modelé un peu particulier, il fait, dans la série de l'Antre, figure de métèque. D'où la sensation que les utilisateurs d'astragales de Delphes étaient culturellement autres que ceux qui, comme en Palestine, l'employaient régulièrement.

Le choix qui était pratiqué des pièces apparaît ici comme chargé de conséquence, à défaut de l'être de signification immédiate et limpide. Le sujet mérite d'être approfondi. Jusqu'ici, l'éclairage a été mis sur la taxinomie en résonance avec l'Ostéologie comparative, c'est-à-dire sur la recherche de certaines espèces animales dans le but de se procurer une forme déterminée d'os. On peut aller vers plus de précision.

Le choix de l'âge.

Chez le bœuf, on l'a vu, des veaux participent au matériel. Le fait est patent chez le mouton et la chèvre : les astragales de jeunes, et même de très jeunes, abondent. Tout astragale devait être jugé bon à prendre, et récupéré. Dans l'ensemble, les plus ouvragés sont plutôt d'adulte, mais ce n'est pas une règle absolue.

Chez les espèces sauvages, les astragales immatures sont beaucoup moins fréquents. Cela est dû au fait que la chasse, de manière générale, épargne le jeune gibier.

Le choix du sexe.

Pour autant qu'on puisse en avoir une idée (c'est le cas pour le cerf), il ne semble pas être intervenu comme élément de sélection. Dans la marée d'astragales de mouton et de chèvre, il m'a semblé en voir passer un gros de bon bélier ou de vieux bouc

(18) Les suidés sont proches des ruminants ; leur astragale se ressent de cette proximité. Dans l'éviction du porc, qui me paraît réelle (note 17), il est choisi ici de voir un déterminisme morphologique, lié à la plastique osseuse, pourrait-on dire. D'autres causes pourraient être invoquées, comme celles, extrinsèques à l'os, tenant au regard de la société sur l'animal en question ; mais il est plus difficile d'argumenter dans cette optique (note 19).

tous les cent ou cent-cinquante, ce qui correspond aux normes d'abattage. Donc, mâles ou femelles, là encore les astragales étaient gardés sans discrimination, semble-t-il.

Le choix de la taille.

En fonction de notre propre manière de jouer aux osselets — mais l'ethnocentrisme menace —, l'astragale de mouton ou de chèvre a la taille optimale. Il n'est ni trop petit à saisir, ni trop gros pour en prendre plusieurs dans la main. Il est possible que cette maniabilité ait contribué à sa réussite numérique, éclatante, à l'Antre corycien. Du reste, dès que l'on passe aux tailles supérieures, on voit se développer le façonnage de l'os (en particulier le sciage en plaque), comme s'il s'était agi d'en réduire le volume. On peut tenir en main un jeu de plaques superposées, non une demi-douzaine d'osselets bruts de bœuf. Force est bien de constater que la représentation de cette espèce est dérisoire (moins de 1 ‰), alors qu'elle est la plus grosse, donc la moins défavorisée par la découverte différentielle, et qu'elle ne manquait pas.

Mais voici que le cerf, presque aussi grand sous le rapport de son astragale (fig. 1), et bien plus difficile à se procurer, est plus abondant. J'incline à penser à une valorisation par la chasse. D'ailleurs, ce ne sont pas des astragales de bœuf qui ont été dorés, mais de cerf. Parler de trophée serait aller trop loin, mais pas dans une mauvaise direction¹⁹.

Le choix du côté.

La latéralité peut avoir une incidence culturelle non négligeable. En vénerie française, le pied des honneurs est avant tout autre l'antérieur droit. L'Antiquité était sensible à la partition entre droite et gauche — pourquoi pas jusque dans le choix des astragales? L'attention a été portée là-dessus, et j'ai profité de ces milliers de pièces sortant des sacs selon le hasard le plus pur pour faire un exercice pratique de probabilités. Il sera relaté ailleurs (POPLIN 1984). Pour ce qui concerne l'Antre corycien, où les astragales dont le côté a été noté se répartissent en 4983 gauches et 4963 droits, la réponse est la suivante : dans le matériel tel qu'il se présente, il n'y a pas choix de côté²⁰. Bien sûr, rien ne prouve que les astragales droits n'aient pas été placés originellement à droite dans la grotte, et les gauches à gauche, ou quelque chose de cette farine, mais c'est pure supposition en l'état actuel. En revanche, ce serait peut-être une chose à surveiller en d'autres occasions, notamment dans les lieux de dépôt privilégiés que sont les sépultures.

(19) Dans ces questions de choix, je laisse de côté les multiples critères symboliques, ou du moins culturels, possibles, comme la liaison de tel animal à telle divinité. Simplement, et sans invoquer Artémis, je voulais évoquer la connotation cynégétique, qui tombe sous le sens.

(20) Au Cabirion de Thèbes, les données de BOESSNECK (1973, tab. 8) font apparaître que l'équilibre est de règle aussi.

LES CARACTÈRES EXTRINSÈQUES

Jusqu'ici, tout ce qui a été mentionné tenait à l'Anatomie, aux caractères intrinsèques des astragales. Voici quelques données sur les caractéristiques qui s'y sont ajoutées pour faire des pièces ostéologiques les objets tels qu'ils nous sont parvenus.

État de fossilisation.

Il est varié, mais dans l'ensemble bon ; les pièces sont peu altérées. Certaines paraissent très récentes, mais il convient d'être prudent là-dessus, aussi bien dans un sens que dans l'autre. L'introduction moderne et le séjour en certains points favorables de cette grande caverne ont pu conduire au même résultat.

Un revêtement stalagmitique apporte sur de nombreuses pièces un cachet d'ancienneté ; les astragales revêtus montrent très rarement l'aspect récent envisagé précédemment. Pour autant, celui-ci ne prend pas valeur de modernité : les conditions humides qui ont présidé à l'encroûtement ont pu faire vieillir plus vite ces os que ceux restés au sec.

Morsures.

Quelques pièces montrent des morsures de carnivores de faible taille (renard ? petits chiens ?), d'autres du grignotage par les rongeurs. Tout cela fait partie des « conditions de vie » du gisement qu'était la grotte.

Brûlures.

Un à deux astragales sur cent sont brûlés, en partie ou en totalité. Les brûlures partielles n'ont pas de siège fixe. La meilleure explication est fournie par la présence de fumier desséché de mouton sur le sol : c'est un combustible tout trouvé, dans lequel quelques astragales auront été pris sans y porter attention.

Colorations métalliques.

Des taches de vert-de-gris ne sont pas rares ; la rouille l'est davantage. La localisation (sans siège fixe, mais d'abord sur les saillies) montre qu'il s'agit de contacts de voisinage avec des objets métalliques dans le sol. Certains astragales sont à la fois vert-de-grisés et revêtus de stalagmite qui ne l'est pas. Ils ont donc connu deux épisodes différents, et il a fallu qu'ils soient déplacés entre les deux. Cette constatation ouvre sur les remaniements anciens.

Il est à souligner que ces colorations ne sont jamais liées aux perforations, signe qu'il n'y a pas vieilli de fil de bronze ni de fer.

Pour ce qui est des astragales teintés en rouge, je puis signaler qu'il en existe actuellement en Mongolie, pays où les osselets sont utilisés en grand nombre.

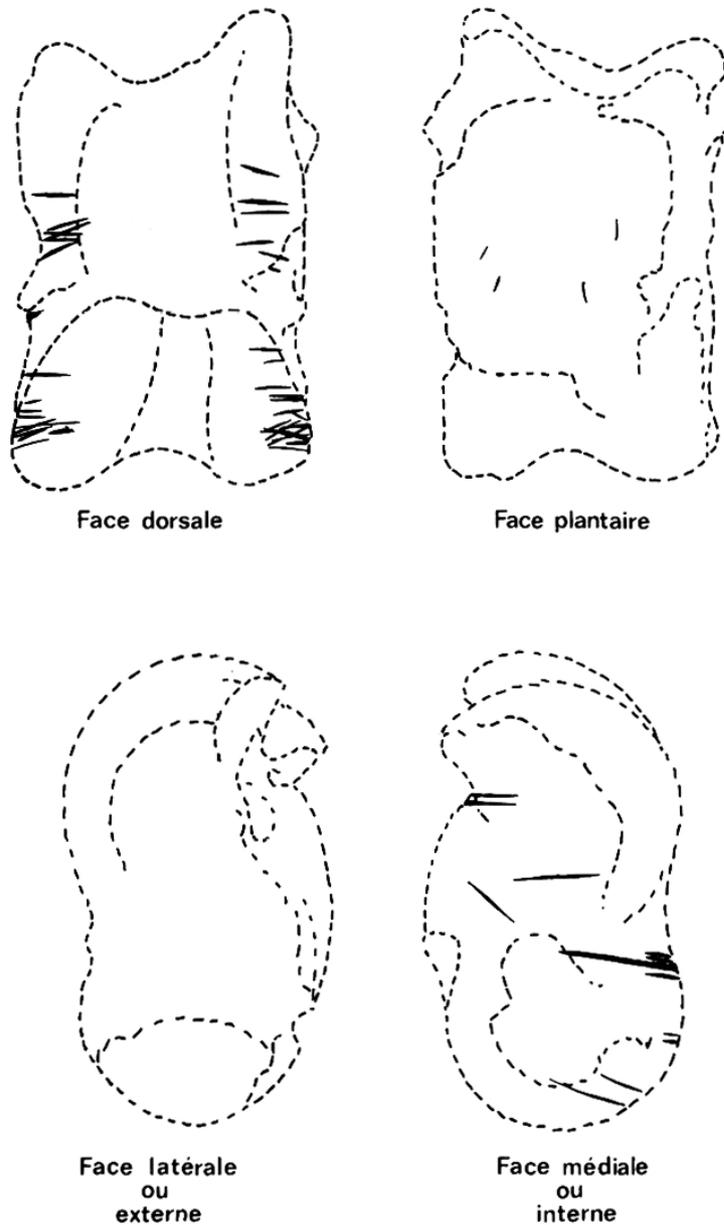


Fig. 2. — Report cumulé des traces de découpe d'une vingtaine d'astragales gauches de mouton et de chèvre de l'Antre corycien. Les deux concentrations de la face dorsale correspondent pour la supérieure au bas du tibia, pour l'inférieure au-dessus du cubo-naviculaire, os sur lequel repose l'astragale.

Traces de découpe bouchère.

Elles sont d'un classicisme très pur. La fig. 2 présente la superposition de celles relevées sur une vingtaine d'astragales gauches touchés par le couteau. Celui-ci a marqué surtout la face dorsale, qui est dans le pli du jarret, voie d'accès la plus commune. Les faces latérale et plantaire sont protégées dans l'organisme par le calcanéum. Sur la face dorsale, deux densifications sont sensibles. Celle du haut, sur la trochlée proximale, correspond à la désarticulation entre tibia et astragale, celle

du bas, sur la trochlée distale, à la désarticulation entre astragale et cubo-naviculaire.

Il peut arriver que l'opération soit entreprise « par l'arrière », en commençant par couper la corde du jarret (*alias* tendon d'Achille), mais cette solution malaisée ne laisse guère de trace sur la face plantaire, sinon tout en haut, sur le retour de la trochlée proximale. Les quelques estafilades qui marquent, à vrai dire très rarement, les faces plantaire et latérale, à l'Antre corycien, résultent non de la découpe elle-même, mais de l'extraction de l'astragale, qui, à cru du moins, n'est pas facile à séparer du calcanéum. Que la grande facette articulaire (trochlée calcanéenne) de la face plantaire soit peu touchée, dans tout cela, est heureux pour la lecture des inscriptions ; c'est en effet sur elle qu'elles se localisent.

Les stigmates montrent que la découpe était faite au couteau pour les petits animaux et au couperet pour les grands, ces termes étant pris sans valeur typologique, mais pour exprimer la dynamique fonctionnelle des instruments mis en œuvre.

Autres traces d'outil.

A ce sujet, je voudrais simplement souligner que l'aplanissement des osselets était pratiqué par abrasion, par tranchage (sans doute en faisant porter le couteau et en tapant sur son dos) ou par sciage, et que celui-ci intéressait les gros astragales. On trouve des chutes de sciage dans le matériel, ce qui tendrait à prouver que l'opération avait lieu sur place.

SITUATION, POSITION, INTERRELATIONS

Sous cet intitulé, je voudrais esquisser quelques aspects qui ne peuvent être traités dans le cas présent, mais sur lesquels il est bon d'attirer l'attention du lecteur à qui le destin pourrait faire rencontrer des astragales dans des conditions de gisement propices.

Passons rapidement sur la situation, c'est-à-dire sur le rapport à l'entourage : que l'osselet soit dans un petit vase, dans la main du mort ou (percé et) placé sur son thorax, tombe sous le sens de l'observation.

La position est une chose qui court déjà de plus grands risques d'échapper. Les astragales peuvent être posés de manière déterminée, sur telle ou telle face. Ce sont les jas d'ancre romains où est reproduit le « coup de la chance » qui m'y font penser ; on y voit quatre osselets, chacun sur une face différente²¹.

Restent les relations des osselets entre eux. De même que les trous rachidiens des vertèbres successives définissent le trajet de la moelle épinière, de même que l'alignement de douze œils de fer de hache désignait la trajectoire de la flèche du plus habile des archers, de même des objets perforés, des perles par exemple, peuvent, par leur organisation d'ensemble, par leurs interrelations spatiales, révéler le dispositif où ils étaient intégrés, fil, lanière, baguette de bois, voire tissu. Partant de là, on peut penser à d'autres moyens d'union que l'enfilage et, à la limite, songer à ce qui se produirait si la fouille rencontrait une partie d'osselets en cours, comme un jeu d'échec dont les pièces seraient en ivoire et dont l'échiquier de bois aurait disparu.

(21) Aimable communication d'André Tchernia.

BIBLIOGRAPHIE

- AMANDRY P. (1981). — L'exploration archéologique de la grotte, in : *L'Antre corycien I (BCH Suppl. 7)*, p. 75-93, 15 fig.
- AMANDRY P. (1984). — Os et coquilles, in : *L'Antre corycien II (BCH Suppl. IX)*, p. 347-380.
- AMBERGER K.-P. (1979). — Neue Tierknochenfunde aus der Magula Pevkakia in Thessalien, 2, Die Wiederkäufer, *Th. Méd. Vét. Munich*, 158 p., 30 tab., 9 diag., 6 pl.
- BOESSNECK J. (1962). — Die Tierreste aus der Argissa-Magula vom präkeramischen Neolithikum bis zur mittleren Bronzezeit, in : V. MILOJČIĆ, J. BOESSNECK et M. HOPF — *Argissa-Magula 1*, p. 27-29, Bonn.
- BOESSNECK J. (1973). — *Die Tierknochenfunde aus dem Kabirenheiligtum bei Theben (Böotien)*, 35 p., 6 pl., 17 tab., Univ. Munich.
- COUTURIER M. (1938). — *Le Chamois*, 855 p., Grenoble.
- COUTURIER M. (1962). — *Le Bouquetin des Alpes*, 1564 p., Grenoble.
- DRIESCH A. von den (1976). — *Das Vermessen von Tierknochen aus vor- und frühgeschichtlichen Siedlungen*, 114 p., Univ. Munich.
- JORDAN B. (1975). — Tierknochenfunde aus der Magula Pevkakia in Thessalien, *Th. Méd. Vét. Munich*, 190 p., 36 tab., 5 diag., 7 pl.
- JULLIEN R. (1973). — La faune, in : M. LAMBERT, C. PERLES, R. JULLIEN, H. CHEVALLIER et F. VANDENABEELE — Grotte de Kitsos (Laurion), *BCH 97*, p. 434-443, fig. 26-32.
- PIETSCHMANN W. (1977). — Zur Grösse des Rothirches (*Cervus elaphus* L.) in vor- und frühgeschichtlicher Zeit, *Th. Méd. Vét. Munich*, 153 p., 10 fig., 15 tab., 29 diag.
- POPLIN F. (1973). — Interprétation ethnologique des vestiges animaux, *L'Homme, hier et aujourd'hui*, p. 345-354, 4 fig., Paris.
- POPLIN F. (1974). — Principes de la détermination des matières dures animales, *Premier Colloque sur l'industrie de l'os préhistorique, Abbaye de Sénanque*, p. 15-20, Univ. Provence.
- POPLIN F. (1977). — Analyse de matière de quelques ivoires d'art, in : *Méthodologie appliquée à l'industrie de l'os préhistorique, Coll. Intern. CNRS, 568, Abbaye de Sénanque 1976 (1977)*, p. 77-94, 8 fig.
- POPLIN F. (1979). — Origine du Mouflon de Corse dans une nouvelle perspective paléontologique : par maronnage, *Ann. Génét. Anim.*, 11, p. 133-143.
- POPLIN F. (1983). — La dent de Cachalot sculptée du Mas d'Azil, avec remarques sur les autres restes de Cétacés de la préhistoire française, in : la faune et l'homme préhistoriques, *Mém. Soc. Préhist. Franç.*, 16, p. 81-94, 7 fig.
- POPLIN F. (1984). — Astragales de Delphes et relations quantitatives des ossements droits et gauches trouvés en fouille, *Revue d'Archéométrie* (à paraître).
- TRANIER M. (1973). — Antre corycien ; note sur la faune des Vertébrés associée au gisement préhistorique, *BCH 97*, p. 528-535, 10 fig.